

Le contrôle des foules dans l'histoire moderne du Service – Partie 2

La création de l'Unité mobile

Le bilan de l'émeute nocturne du 24 juin 1968 au parc Lafontaine est lourd : quinze policiers blessés, une quinzaine d'autos-patrouilles endommagées, dont plusieurs incendiées, et quatre chevaux blessés gravement et intentionnellement par les émeutiers.

En raison de la présence du premier ministre Pierre Elliott Trudeau à l'estrade d'honneur, les images dramatiques de cette soirée ont été largement diffusées dans la presse étrangère. Elles montraient au grand public et aux émeutiers en puissance que la Police de Montréal ne disposait pas de moyens suffisamment efficaces pour affronter des événements de cette envergure. Il devenait urgent d'agir. Un groupe de travail, composé du lieutenant Euclide Haché (promu capitaine peu après) et de deux conseillers techniques, les sergents-détectives Michaël Ballard et Robert Côté, l'auteur de ces lignes, s'est mis à l'œuvre dans les jours qui ont suivi, avec pour mission de former une véritable unité antiémeute. Compte tenu des délais prévisibles de livraison, on a rapidement procédé à l'acquisition des premiers équipements : boucliers, casques et bâtons, enfin, ce qui était accessible à cette époque sur le marché.

Simultanément, le Bureau du personnel a lancé un appel de candidatures. Les entrevues des constables, des sergents et des lieutenants se sont promptement déroulées et plus d'une centaine de candidatures ont été retenues pour former la future Unité mobile. Sa désignation officielle avait été rejetée, car l'expression « antiémeute » était trop chargée émotionnellement. Pendant ce temps, un programme de formation était élaboré avec le concours d'experts provenant de divers milieux, dont celui des Forces canadiennes qui ont mis à notre disposition le manège militaire des Hussards, situé au 4185 chemin de la Côte-des-Neiges, pour les exercices de terrain et le maniement des armes spéciales, telles que les grenades et le fusil à essence de 37 mm.

Le côté théorique du programme de formation consistait d'abord au visionnement de films qui montraient les graves émeutes survenues en mai de cette année-là à Paris et la violence raciale aux États-Unis. Il y avait aussi des conférences sur ces événements et une autocritique de l'émeute du parc Lafontaine. Les premiers exercices touchant les percées dynamiques et autres mouvements de dispersion des foules se tenaient dans le gymnase de l'École de la police de Montréal, alors située au 3030, boulevard Viau, aujourd'hui le Centre Pierre-Charbonneau.

Plus tard, c'est au manège militaire des Hussards que l'action se déroulait, avec l'arrivée des équipements complémentaires, tels que les mégaphones, les émetteurs-récepteurs pour les officiers, les masques et les gaz lacrymogènes. Des exercices pratiques ont aussi eu lieu à l'école du Service des incendies de Montréal, rue Notre-Dame Est, au cours desquels chaque membre de la nouvelle unité devait passer dans la chambre à gaz et devait, au coup de sifflet, retirer son masque et demeurer quelques instants sur place avant d'en ressortir. Un exercice mémorable pour plusieurs...



Au terme du programme de formation, fin septembre 1968, l'Unité mobile comptait dans ses rangs 100 policiers, sous le commandement du capitaine Euclide Haché. Ces effectifs étaient répartis en trois groupes autonomes, appelés A, B et C, composés chacun de trente agents, deux sergents et un sergent-détective qui étaient chargés d'intervenir rapidement sur les lieux d'un événement majeur et de conseiller les membres de son équipe lorsque des arrestations étaient effectuées.

En plus, un nombre égal d'agents a ensuite été soumis au même programme d'entraînement dans le but de former l'Unité mobile auxiliaire, ou l'UMA, une réserve de policiers entraînés et équipés, répartis dans leurs postes d'attache, prêts à seconder les effectifs réguliers en cas de grande urgence. De cette manière, le Service pouvait déployer quelque 200 policiers si la situation devait le justifier, sans affecter sérieusement les opérations normales.

En temps ordinaire, tout en demeurant disponible pour remplir sa mission première de contrôle des foules, l'Unité mobile épaulait les policiers des districts les plus touchés par des problématiques particulières, en patrouillant dans les secteurs où sévissaient, par exemple, des vols de banque ou relevait les effectifs réguliers sur les incendies majeurs ou autres incidents d'envergure.

L'Unité mobile utilisait des voitures de patrouille ordinaires. À bord de celles des sergents, on retrouvait la panoplie d'équipements qui apparaît sur la photo. Les indicatifs d'appel s'étaient de 40-26 à 40-40 et le poste d'attache de cette unité assez particulière était le Collège de la Police, situé 4375 rue Ontario Est, un édifice patrimonial aujourd'hui redevenu un marché public.

Cet édifice peut avoir changé de nom et d'usage depuis 1968, mais la mission de l'Unité mobile, aujourd'hui les Groupes d'intervention, est demeurée la même : contrôler avec le maximum d'efficacité et le minimum de dégâts tout rassemblement populaire à caractère anormal. Un énoncé de mission qui a pris tout son sens ces derniers temps, avec l'avènement des réseaux sociaux et leurs corollaires : les attroupements spontanés, souvent violents, les casseurs et les nombreuses arrestations.